

La santé universitaire et les étudiants inscrits à l'UNIVERSITE LYON1

SSU Claude Bernard Lyon 1
Service de Santé
Universitaire

Domaine scientifique de la Doua
Bâtiment MPU
6 rue de l'Émetteur
69622 Villeurbanne Cedex

Tel : 04-27-46-57-57
<http://www.univ-lyon1.fr>

*Chaque université organise, une protection médicale au bénéfice de ses étudiants.
Elle crée, à cet effet, un service universitaire de médecine préventive et de promotion de la santé « SUMPPS », appelé communément MPU.
Ses missions sont définies par le Code de la Santé Publique et le Code de l'Éducation (livre 7- Articles –D714-20 à D714 -27).*

- **La consultation de médecine préventive (ou bilan de santé)** consiste à aborder votre santé sous ses différents aspects ainsi que l'OMS le définit :

"la santé est un état de complet bien-être physique, mental et social, et ne consiste pas seulement en une absence de maladie ou d'infirmité".
- Des conseils et/ou des prises en charges personnalisées (situation de handicap) pourront être proposés en fonction des besoins de chacun.
- Cette visite correspond à l'obligation d'effectuer au moins un examen médical préventif au cours des trois premières années d'études dans l'enseignement supérieur.
- Vous serez invités par notre service au cours de l'année universitaire.

Vous devrez vous munir **de votre carnet de vaccination.**

